

Article 4 : Le présent acte fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Vaujours, le 14 novembre 2022



Le Maire,

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris-Grand Est

Est « certifié exécutoire
compte tenu de l'affichage
le
Et le dépôt en Préfecture
Le..... »

Le Maire,

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris-Grand Est

